



Ref : CA2016/94

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 21 OCTOBRE 2016

**DÉLIBÉRATION PORTANT APPROBATION DU PLAN DE PROVISION POUR GROS ENTRETIEN
OU RÉVISIONS PORTANT SUR LA PÉRIODE 2016/2020**

➔ **le CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 21 octobre 2016 réuni sous la présidence de Madame Hélène VELASCO-GRACIET,**

Vu le code de l'éducation, et notamment ses articles L.712-1, L.712-2, L.712-3,

Vu l'instruction N° 06-007-M9 du 23 janvier 2006 « Passifs, actifs, amortissements et dépréciations des actifs »

Vu le recueil des normes comptables- norme n°6 – « Les immobilisations corporelles (04/2015) »

Vu l'instruction Commune « Fascicule 6 : Modalités de comptabilisation des immobilisations corporelles (04/2016) »,

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,

➤ *Le quorum étant atteint,*

➤ *Entendu l'exposé de Mme Onillon, Directrice des Affaires Financières,*

➤ *Après en avoir délibéré,*

➔ **APPROUVE le plan de provision pour gros entretien ou révisions portant sur la période 2016/2020, tel que présenté en documents annexés à la présente délibération (cf. deux documents ci-joints).**

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 21 octobre 2016.

Nombre de membres présents	20
Nombre de membres représentés	13
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	33
Nombre de votes pour	33
Nombre de votes contre	0

La Présidente,

Signé

Hélène VELASCO-GRACIET.

Publié le: 28/10/2016

Transmis au Recteur Chancelier des Universités d'Aquitaine le: 25/10/2016